

4750

*Confraternel hommage
Aug. Audolent*

AUGUSTE AUDOLLENT

MEMBRE DE L'INSTITUT

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

LES INSCRIPTIONS

de la

« Fontaine aux mille amphores » à Carthage

EXTRAIT

DU

CINQUIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE

ALGER (14-18 Avril 1930)

ALGER

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

12, RUE ÉMILE-MAUPAS, 12

1933

Bibliothèque Maison de l'Orient



129117

LES INSCRIPTIONS

de la

« Fontaine aux mille amphores » à Carthage

PAR

AUGUSTE AUDOLLENT

MEMBRE DE L'INSTITUT

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

Une des découvertes les plus inattendues, qui se sont produites à Carthage au cours de ces dernières années, est assurément celle de la source que M. le Docteur Carton a déblayée sur le rivage, « au bas d'un ravin escarpé qui descend du plateau » de Sainte-Monique, et qu'il a désignée sous le nom de *Fontaine aux mille amphores* (1). Parmi les objets qu'en ont extraits par la suite MM. Icard et Gielly figurent les lamelles de plomb, chargées d'inscriptions, dont la Commission de l'Afrique du Nord a bien voulu me confier l'examen (2). Ces textes rentrent dans

(1) On en trouvera la description détaillée dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions, 1919, p. 372-374 ; 1920, p. 258-268.

(2) Voir *Bulletin archéologique*, 1922, p. XLVIII ; 1925, p. C-CI.

une catégorie épigraphique déjà abondante. Toutefois deux d'entre eux se distinguent assez des autres du même genre pour que l'ensemble mérite de retenir l'attention du Congrès international d'archéologie.

Sur les circonstances de la découverte nous ne possédons qu'un bref renseignement, mais qui a son prix. Le Docteur Carton, à qui j'avais demandé dans quelles conditions ces *tabellae* ont été recueillies, me fit savoir (1) qu'elles « se trouvaient dans la vase au fond du canal qui va de la chambre de captation au réservoir, et il y avait avec elles un certain nombre de lampes romaines du II^e-III^e siècle ». Retenons cette indication ; elle permet d'apprécier la date probable des documents que nous allons étudier.

Le lot se compose de quatre pièces :

- a) Un petit fragment, très usé, où se distinguent seulement quelques traces de mots ;
- b) Une grande lamelle, lisible sur les deux tiers environ de sa surface, et qui offre, malgré sa détérioration, un sens nullement douteux ;
- c) et d) Deux autres plus petites, à peu près intactes, dont la lecture assez aisée nous apporte des informations véritablement neuves.

Passons-les en revue tour à tour.

a) Fragment haut de 0 m. 075, large de 0 m. 06. Les lignes semblent tracées dans plusieurs directions, probablement en carré ; la première suit de près le bord supérieur. Voici ce que je crois y avoir vu : les points mis sous les lettres indiquent qu'elles sont douteuses.

(1) Lettre du 2 mars 1922.

L'inscription se présente sous la forme rectangulaire, les lignes du haut et du bas étant plus longues que celles de droite et de gauche. J'y ai déchiffré ce qui suit :

! Λ Α Μ Σ Ε Μ Ε Σ Ε Ι Λ Α Μ · Δ Ε Η Ι Ο Υ Ω · Β Α Χ Υ Χ · Β Α Κ Α Ζ Ι Χ Υ Χ · Μ Ε
 Κ Α Ι Ο Υ Ε Ν Ε Τ Ο Υ Τ Ο Τ Ο Υ Σ Τ Ρ Α Β Ω Ν Ι Α Ν Ο Υ Ι Α Σ Ω Ν Ε Λ Λ Η Ν
 Ρ Ο Η Η Μ Ε Ρ Α Ν Ε Η Τ · Κ Ι Ρ Κ Ω Μ Η Ι Σ Χ Υ Ε Ι Ν Μ Η Τ Ρ Ε Χ
 .. Α Π Ι Τ Η Η Α Ρ Ε Α Ν Τ Ο Υ Κ Ι Ρ Κ Ο Υ
 Δ Ε Σ Μ Ο Ε Ν Τ Η Σ Η Μ Π Η Ν Η Σ Η
 Α Β Ρ Α Α Σ Α Δ Δ Ι Α Σ Δ Α Δ Η Σ
 Ο Υ Σ Ε . . . Τ Ο Τ Ο Υ Σ Τ Ρ Α Β Ω Ν
 Ε Λ Λ Ε Ν Φ Ε Ρ Ο Κ Ο Υ Σ Ο Π Ρ . . . Μ Α Ρ Μ Η Α Τ Ρ Ι Κ Ι Ο Ν Φ Ο Ι Δ Ο Ν Α Μ Η Σ Η
 Ν Ι Α Ν Ο Υ Σ Υ Ν Τ Ο Ι Σ Ι Δ Ι Ο Ι Σ Η Η Ι
 Κ Α Ι Υ Μ Α Σ Ε Ν Ι Κ Α Υ Χ Κ Υ Ρ Ι Ο Ι Θ Ε Ο Ι Π Ο Ι Ν C Α Τ . . Θ Ι Τ Ε Ν Ε ς
 Σ Υ Ν Τ Ο Ι Σ Ι Δ Ι Ο Ι Σ Η Η Ι Ο Χ Ο Ι
 Τ Α Σ Κ Α Μ Α Π Τ Η Ρ Α Σ Π Ε Ρ Ι . . Κ Α Ε Υ Σ Α Μ Ε Ι Η Ν
 Ι Ω Ε Υ Α Ν Δ Ε Ρ Σ Υ Ν Τ Ω Ι Δ Ι Ω Φ . . . Ο Σ Σ Υ Ν Τ Ω Ι Ω Ι Ω Π Α Τ Ρ Ι
 Κ Υ Ρ Ι Ο Ι . Θ Ε Ο Ι Κ Α Τ Α Σ Χ Ε Τ Α . Ο Ι Η Σ Α Τ Α Ι Ε Ρ Ε . . Ε Ι
 Ν Ε Β Α Ι Χ Υ Χ Α Β Ρ Α Σ Α Σ · Β Α Σ Τ Α Β Α Χ Χ Χ ·
 Φ Ε Ρ Ο Ξ Γ Α Ν Γ Η Σ Ο Α Χ Ρ Υ Ο Σ Σ Υ Ν Τ Ω Ι Α
 Ε Ι Ν Η Π Η Ν Η Σ Α Ι Μ Π Ι Α Σ Α Ι Μ Η

Pour permettre une lecture plus aisée du texte, il y a lieu de le rétablir en lignes ordinaires, en opérant quelques restitutions, parfois certaines, parfois seulement plausibles, d'après d'autres documents analogues déjà connus (1).

(1) Voir surtout les n° 234 à 242 de mes *Defixionum tabellae*.

αρθύλα] ΛΑΜ ΣΕΜΕΣΕΙΛΑΝ·ΛΕΝΙΥΩ·ΒΑΧΥΧ·ΒΑΚΑΞΙΧΥΧ·ΜΕ
ΝΕΒΑΙΧΥΧ ΑΒΡΑΣΑΞ·ΒΑΣΖΑΒΑΧΧ·
ΚΥΡΙΘΙ ΘΕΘΙ ΚΑΤΑΣΧΕΤΑ[ε π]ΟΙΗΣΑΤΑΙ ΕΤΕ...ΣΙ:

.....
5 ΚΑΙ ΟΥΕΝΕΤΟΥ ΤΟΥΤΟΥ ΣΤΡΑΒΩΜΙΑΝΟΥ ΙΑΣΩΝ ΕΛΛΗΝ
ΦΕΡΟΞ ΓΑΓΓΗΣ ΟΛΟΧΡΥΣΟΣ ΣΥΝ ΤΩ ΙΔ
ΙΩ ΕΥΑΝΔΕΡ ΣΥΝ ΤΩ ΙΔΙΩ Φ[οιβ]ΟΣ ΣΥΝ ΤΩ ΙΔΙΩ ΠΑΤΡ[κλεισευ Γω ιδω]

.....
ΕΥ ΣΥΛΕΨ[ΡΟΝ ΗΜΕΡΑΝ ΕΝ ΤΩ] ΚΙΡΚΩ ΜΗ ΤΣΧΥΕΙΝ ΜΗ ΤΡΕΧ
10 ΕΙΝ ΜΗ ΠΗΘΗΣΑΙ ΜΗ ΠΙΑΣΑΙ ΜΗ
ΤΑΞ ΚΑΜΠΗΡΑΣ ΠΕΡΙ[μν]ΚΛΕΥΣΑ[ε μητε] ΝΕΙΚ[ησεω]

.....
.. ΑΠΙ Τ[.....ε] ΗΝ ΑΡΕΑΝ ΤΟΥ ΚΙΡΚΟΥ
ΠΟΣΑΚΙΣ ΑΝ ΕΞΕΛΘΩΣΙΝ

15 ΣΥΝ ΤΟΙΣ ΙΔΙΟΙΣ ΗΝΙΧΟΙ[ε]
..... ΔΕΣΜΟ...ΕΝ
ΤΗ ΣΗΜΗΤΟΝ ΗΜΕΡΑ
ΚΑΙ ΥΜΑΣ ΕΠΙΚΑ[λομαε]

20 ΑΒΡΑΣ
ΑΞ ΒΑΣΖΑΒΑΧΧ
ΥΧ ΚΥΡΙΘΙ ΘΕΘΙ ΠΟΙΗΣΑΤ[αε μ]ΟΙ ΤΕΛΕΩ[σαταε]

25 ΤΟΥΣΕ[ου?]
ΤΟΥΤΟΥ ΣΤΡΑΒΩ
ΜΙΑΝΟΥ ΣΥΝ ΤΟΙΣ ΙΔΙΟΙΣ ΗΝΙ[οχοε]
..... ΕΛΛΕΝ ΦΕΡΟΞ[ε] ολ[α]ΡΥΣ[ου]

30 ΝΑΡΟΝ ΠΑ
ΤΡΙΚΙΟΝ ΦΟΙΒΟΝ ΑΜ...ΣΙ...ΣΟ
.....

35 ΠΡ...ΠΩ

Un tout petit fragment, qui se rattachait peut-être à la fin de la ligne 7, semble offrir les lettres

ΛΑ...^{ΤΙΩΣ}ΣΟΝ'ΕΙΣ

Ce texte assez clair dans son ensemble, en dépit des mutilations qu'il a subies, demande quelques explications.

L. 1. — La restitution est faite d'après les inscriptions *c* et *d* dont il sera question plus loin.

L. 2. — L'avant-dernière lettre est bien un χ , au lieu d'un υ que l'on attendrait, car le nom ici donné est βαζαβαχυχ⁽¹⁾.

L. 3. — Après la dernière lettre il subsiste un trait oblique, qui pourrait être le jambage de gauche d'une lettre λ ou μ . En rapprochant de ce passage la fin de la ligne 23, on pourrait supposer un complément tel que [τ]ελ[εωσαται].

L. 3. — Dans le mot τοῦ la dernière lettre ressemble plus à un χ mal formé qu'à un υ .

L. 7. — Φοῖβος et Πατρικιος sont restitués d'après les l. 30 et 31.

L. 9. — La forme σήμηρον au lieu de σήμερον est attestée à la l. 18.

L. 11. — Les trois lettres de τάζ sont mutilées ; mais je crois pas possible de lire τούς.

L. 13. — Les deux υ sont déformés comme à la l. 5.

L. 17. — A la fin de la ligne on peut supposer le mot δεσμοί ou un verbe de même origine, d'après l'analogie avec d'autres *tabellae* africaines⁽²⁾.

L. 19-21. — Il y aurait lieu de rétablir dans ce vide les mots magiques qui figurent déjà aux l. 1-2, tout au moins une partie d'entre eux.

L. 25. — Les lettres sont très effacées ; peut-être faut-il interpréter à la fin ρουσέου, ce mot désignant la faction rouge du cirque.

(1) Voir les *tabellae* suivantes, *c* l. 5, *d* l. 6.

(2) Voir *Defixionum tabellae* 252, 25-28 ; 253, 35-37 (Carthage) : cf. 198, 3 (Cumes).

L. 29. — Les mêmes noms qu'aux l. 5-6 semblant reparaître ici, j'ai cru pouvoir rétablir Ὀλόχρυσον. La suite indique que ces noms doivent être à l'accusatif; il ne semble pas cependant que le premier comporte plus de lettres que Ἐλλεν.

L. 30. — *ναρον* ne doit sans doute être que la fin d'un mot qu'il est difficile de compléter, car il ne figure pas aux l. 5-7.

L. 31. — Le second *ι* de Πατρικιον présente deux traits juxtaposés, d'inégale longueur : c'est une simple maladresse du graveur ou peut-être une correction de *χρ* en *κι*.

L. 35. — Il semble que le texte se poursuive encore après cette ligne; mais le plomb est trop mutilé pour qu'on y puisse rien reconnaître. Au centre même point de lettres.

On voit, au premier coup d'œil, que cette *tabella* contient une malédiction lancée contre des cochers du cirque de Carthage et leurs chevaux, pour les empêcher de gagner la course le jour même : c'est une habitude que de nombreuses *defixiones* nous ont fait connaître (1). Ces cochers devaient appartenir à deux factions au moins : la bleue (l. 5 *καὶ οὐνέτου*) et peut-être la rouge (l. 25 *ῥουσέ[ου]*). Un seul nom de cocher a été conservé, celui de Strabonianus, qui pouvait être le chef d'une *factio*, τὸ (μέρος) τοῦ Στραβωνιάνου.

Les chevaux au contraire sont au nombre de neuf : par ordre alphabétique Γάνγης, Ἐλληγ, Εὐάνδερ (2), Ἰάσων, Ὀλόχρυσος, Πατρικιος, *Φεροξ, Φοῖβος, et un dernier dont le nom se termine en ...*ναρον*. On peut supposer un effectif encore plus important, si l'on tient compte du vide de la l. 8 et de la fin de la l. 31. Mais toute hypothèse serait vaine à ce sujet dans l'état actuel du plomb.

(1) *Def. tab.*, p. 564-567.

(2) La forme ordinaire est Εὐανδρος.

Comment étaient repartis ces chevaux pour la course, on ne saurait le dire avec certitude. D'après l'ordre du texte, les quatre premiers Ἰάσων, Ἑλληγν, *Φεροξ, Γάνγης, semblent constituer le quadrige de Strabonianus ; les autres auraient été guidés un à un par autant de cochers. Malgré l'étrangeté de cette disposition, les expressions σὺν τῷ ἰδίῳ l. 6-7, σὺν τοῖς ἰδίοις ἡνιόχοις l. 15-27, ne permettent guère de lui en substituer une autre.

Ces noms soit mythologiques (Εὐάνδερ, Ἰάσων, Φοῖβος), soit géographiques (Γάνγης, Ἑλληγν), soit relatifs à une particularité physique ou morale (Ὀλόχρυσος, Πατρίκιος, *Φεροξ) rentrent dans les diverses catégories mentionnées par les *defixiones* d'Italie et surtout d'Afrique⁽¹⁾. Ils indiquent très nettement par eux-mêmes l'animal que vise la formule d'envoûtement. Quant au cocher Strabonianus, s'il n'est pas désigné par la mention de sa mère, suivant l'usage le plus fréquent des textes magiques, le rapprochement avec la *factio veneta* et avec les chevaux en question montre assez de qui il s'agit pour que toute incertitude soit exclue. La terminaison de son nom rappelle celle de plusieurs autres cochers africains⁽²⁾.

L'adversaire anonyme de Strabonianus et de son écurie leur souhaite toutes les malchances dans la prochaine course : puissent ces chevaux manquer de vigueur (l. 9 μὴ τσχύειν)⁽³⁾ ; puissent-ils être incapables de courir

(1) *Def. tab.*, p. 456, φοῖβος (Rome) ; p. 458, *Hellenus* et *Hellenicus* (Hadrumète) ; p. 459 *Patricius* (Hadrumète).

(2) A Carthage, *Restutianus*, *Superstianus*, *Olympianus*, dans *Def. tab.*, 234, 235, 242 ; à Hadrumète, *Pricatianus*, *Superstianus*, *Neofitianus*, *ibid.*, 275-284.

(3) Dans la langue des Septante ce verbe a aussi le sens de prévaloir contre, l'emporter sur ; le lui attribuer ici ce serait faire double emploi avec νεκ [ἡσαι] qui vient un peu plus loin (l. 11.)

(l. 9 *μη τρέχειν*), de s'élaner (l. 10 *μη πηδῆσαι*), de serrer de près leurs concurrents (l. 10 *μη πίασαι*)⁽¹⁾, de tourner habilement autour des bornes (l. 10-11 *μη τὰς καμπτήρας περι[κυ]κλεῦσαι[ι]*), en un mot de remporter la victoire (l. 11 [*μητέ*]νεικ[ῆσαι])⁽²⁾. Ce dernier verbe résume tout, comme il arrive souvent dans ce genre d'exécutions.

Nous ne saurions nous étonner de rencontrer à Carthage une *defixio* rédigée en grec; les exemples analogues, relatifs surtout aux cochers du cirque, ne sont pas rares⁽³⁾. Peut-être les magiciens auteurs de ces textes, grecs d'origine, employaient-ils une langue non-seulement qui leur était familière, mais que leurs clients ignoraient, selon toute vraisemblance, et qui devait par conséquent posséder à leurs yeux je sais quelle valeur mystérieuse. Car faire du cocher Strabonianus un grec aussi, ce serait une hypothèse quelque peu risquée, malgré l'étymologie de son nom (*στραβός, στράβων*), qui conviendrait à un personnage louche. D'ailleurs, si la plupart des chevaux portent de même un nom grec (*Γάγγης, Ἑλλήν, Εὐάνδερ, Ἰάσων, Ὀλόχρυσος, Φοῖβος*), deux au moins sont désignés par des épithètes bien latines, *Πατρικίος, *Φεροξ*. De là non plus on ne saurait tirer aucune conclusion rigoureuse, sinon peut-être qu'il était de mode alors, comme parfois encore aujourd'hui chez nous, dans le monde des courses, d'emprunter à l'étranger les noms des animaux mis en ligne dans les jeux du cirque.

Plusieurs particularités orthographiques se rencontrent dans ce texte, p. ex. la substitution de *αι* à *ε* dans les

(1) Le verbe *πιάζω* existe à côté de *πιέζω*.

(2) On peut rapprocher de ces formules celles que nous offrent d'autres textes africains; voir les références dans *Def. tab.*, p. 565. L'expression *μη πηδῆσαι* semble assez nouvelle.

(3) Ces exemples sont réunis en tableaux dans *Def. tab.*, p. c-cvi.

impératifs : l. 3 κατάσχετα[ι π]οιήσεται ; celle de ει à ι, l. 11 νεικ[ῆσαι] ; celle de ν à γ, l. 6 Γάνγης ; celle de η à ε, l. 18 σήμηρον.

La langue est assez correcte ; il faut cependant noter le féminin τὰς καμπτηρᾶς (l. 11), ποσάκις (l. 14) employé pour ὀσάκις, et sans doute (l. 29) Ἐλλεν à l'accusatif. Ces méprises donnent lieu de croire que celui qui a rédigé et gravé ce texte, s'il était d'origine grecque, possédait une médiocre culture.

Le mot hellénisé ἀρέαν (l. 13) pour désigner l'*area* du cirque n'est pas nouveau, pas plus que les épithètes οὐενέτου (l. 5) et βουσέ(ου?) (l. 25) (1).

Si l'on met à part les quelques déformations signalées plus haut, les lettres sont assez normalement tracées, du moins suivant l'usage de ces textes magiques : σ a la forme lunaire, de même ε, presque constamment ; parfois ε est intermédiaire entre les deux formes.

Des points assez peu marqués séparent plusieurs mots dans les premières lignes ; d'autres, placés ailleurs qu'à la fin des mots, semblent accidentels.

Pour achever le commentaire de ce morceau il y aurait encore à considérer la façon dont l'imprécation est formulée et les puissances redoutables chargées d'en assurer l'exécution. Mais les termes employés sont en grande partie les mêmes que ceux dont on s'est servi dans les deux *tabellae* qui nous restent à expliquer. Mieux vaut donc grouper les observations utiles à ce sujet, après avoir au préalable donné le texte et le sens de ces derniers documents.

(1) *Def. tab.*, p. 564-567.

On lira donc comme il suit :

Reproduction directe :

A P Θ Y Λ A I A M C E M
 E C C I A M A E T
 U W G A X I Y X B A K A X Y X B
 A K A Z I X Y X M E N E
 B A I X Y X A B P A C A Z
 B A Z A B A X Y X
 [M E] N E B A I X Y X A
 B P A C A Z . D O M I N I
 D E I T E N E T E D E
 T I N E T E F A L E R
 N A S N E Q Y I S
 I L L O C E A T L A Y A
 R I I N O D I A T E
 F A L E R N A S A B H A C
 D I E O B L I G A T E P E R
 F A L E R N E S I N E
 Q Y I S I L L O C I R E P O S
 S I T A B H A C D I E

Disposition normale

A P Θ Y Λ A I A M C E M
 E C C I A M A E T
 U W G A X I Y X B A K A X Y X B
 A K A Z I X Y X M E N E
 B A I X Y X A B P A C A Z
 B A Z A B A X Y X
 [M E] N E B A I X Y X A
 B P A C A Z . D O M I N I
 D E I T E N E T E D E
 T I N E T E F A L E R
 N A S N E Q Y I S
 I L L O C E A T L A Y A
 R I I N O D I A T E
 F A L E R N A S A B H A C
 D I E O B L I G A T E P E R
 F A L E R N E S I N E
 Q Y I S I L L O C I R E P O S
 S I T A B H A C D I E

L. 6. — Il y a un vide sur le plomb après βαζαβαρυχ.

L. 13. — On remarquera le E écrit II.

L. 17. — Les jambages de la lettre N, surtout dans cette ligne, sont écartés au point qu'elle ressemble à /V.

Ce qui frappe dans ces deux dernières *tabellae* c'est leur grande ressemblance, non seulement quant au sens général, mais jusque dans le détail de la rédaction ; d'où l'on peut conclure qu'elles émanent d'un seul et même magicien.

Dans les deux nous rencontrons *illoc* pour *illuc* (c 10, 17 ; d 12, 18) ; la chute de *m* final, *Falernaru(m) balineu(m)* (c 14, 15), *balineu(m)* (d 16). Cette dernière forme, au lieu de *balneum*, est de la langue populaire (1). On peut sans doute mettre au compte de la prononciation courante la suppression de *n* dans *falerne(n)si* (d 17), puis cet accusatif

(1) Isidore, 1 *Differ.* 73 : « In prosa quotidiano sermone *balineum*, in versu *balneum* dicimus ».

en *i* et l'orthographe *nodiata* (*d* 13). De la langue populaire dépend encore *lavare* (*d* 12) au sens moyen (se laver), qui n'est pas rare en latin archaïque, surtout dans les œuvres des poètes comiques.

A vrai dire, à côté de ces ressemblances quelques différences existent. L'un des textes (*c*), si nous mettons à part la série des voyelles, débute par dix termes magiques ; l'autre (*d*) par onze, avec adjonction de βαλαχουχ (l. 3).

Les requêtes ne sont pas identiques, tout au moins s'expriment-elles en termes quelque peu variés : il s'agit simplement en *c* d'interdire à qui que ce soit l'accès du bain (*ne quis illoc accedere possit*, l. 10-12), *ne quis homo illoc accedat* (l. 16-17) ; en *d*, d'empêcher qu'on puisse s'y baigner (*ne quis illoc eat lavare*, l. 11-13) : mais ensuite la requête est plus vague et semblable à celle de *c* (*ne quis illoc ire possit*, l. 17-18).

Les expressions *Falernaru(m) balineu(m)* (*c* 14-15) et *Falernas, balineu(m) Falerne(n)si* (*d* 14, 16-17) ne désignent, à n'en pas douter, qu'un même établissement.

Nodiata Falernas n'existe qu'en *d* (l. 13-14) ; *ab hac die* est répété dans cette *tabella* (*d* l. 14-15, 19), tandis qu'il n'est écrit qu'une fois dans l'autre (*c* l. 15-16).

D'une manière générale, *d* est plus développé que *c* : 17 lignes au lieu de 19. Cependant les deux *defixiones*, conçues d'après une même pensée, devaient tendre au même but. Mais pourquoi deux textes ? Un seul ne suffisait-il pas ? Je n'aperçois guère que deux explications possibles : ou bien ces textes se rapportent à deux circonstances indépendantes l'une de l'autre, constituent deux interventions soit parallèles, soit successives, dirigées contre le *balineum Falernarum* ; ou bien ils traduisent simplement le redoublement de haine d'un adversaire.

Entre ces deux hypothèses il est mal aisé de choisir, à cause du vague des expressions.

Sans chercher une réponse définitive à cette question, pour nous probablement insoluble, essayons du moins de dégager le sens précis de ces documents. Celui ou ceux à la requête de qui ils ont été composés se proposaient de nuire aux *Falernae*, en priant les dieux puissants de tenir à l'écart quiconque voudrait en approcher (*c* 10-12 *ne quis illoc accedere possit*, 16-17 *ne quis homo illoc accedat*; *d* 11-13 *ne quis illoc eat lavare*, 17-19 *ne quis illoc ire possit*). Mais qu'est-ce que ces *Falernae*? J'avais d'abord pensé qu'il pouvait s'agir de la source elle-même, dans laquelle les deux lamelles de plomb étaient déposées. M. Toutain (1) fait observer que le mot *balineu(m)* (*c* 14-15, *d* 16) et la phrase *ne quis illoc eat lavare* (*d* 11-13) suggèrent plutôt l'idée d'un établissement de bains. J'accepte volontiers cette interprétation, pour constater ici avec lui l'hostilité d'un rival contre des thermes publics dont il souhaitait détourner la clientèle.

Ces thermes portaient un nom, peut-être *Falernae* tout court (*c* 9-10, *d* 9-11 *detinele Falernas*; *d* 13-14 *nodiate Falernas*), bien que certaines expressions puissent laisser croire que *Falernae* désignait le quartier où ils se trouvaient (*c* 14-15 *Falernaru(m) balineu(m)*; *d* 16-17 *balineu(m) Falerne(n)si*). De toute manière retenons ce nom propre, qui s'applique à un point bien déterminé de la ville antique. Les données exactes relatives à la topographie carthaginoise sont trop rares pour que nous n'inscrivions pas avec satisfaction celle que nous a livrée la « Fontaine aux mille amphores ». Elle doit, selon toute apparence, être en rapport assez étroit avec cette source.

(1) *Revue de l'histoire des religions*, 1930, p. 115, note 1.

On ne comprendrait guère en effet qu'on y eût déposé des textes comme ceux qui nous occupent, s'ils avaient été dirigés contre des bains situés quelque part dans la ville, à une distance plus ou moins grande. Dans cette hypothèse le magicien n'aurait pas manqué de les signaler autrement que par leur nom seul, avec cette précision minutieuse qui caractérise les formules d'envoûtement. S'il s'est borné à écrire *Falernae*, *Falernaru(m) balineu(m)*, c'est apparemment qu'il n'y avait là aucune chance d'erreur, l'établissement étant voisin de la source, alimenté peut-être par elle. De fait il existe à proximité de la fontaine, sur la gauche quand on regarde l'entrée, les ruines indéterminées d'un édifice, que les éboulements de la colline dominante ont dû peu à peu détruire. Est-il interdit de penser qu'elles représentent les « Bains des Falernes » visés par les malédictions de nos *tabellae* ?

On pourrait encore se demander ce que signifie ce terme de *Falernae*. Y voir une allusion au fameux territoire de Falerne, en Campanie, serait, puisqu'il s'agit d'un établissement où l'eau seule était employée, une explication vraiment bien ironique. Résignons-nous encore une fois à l'ignorance, plutôt que de hasarder une opinion dépourvue de tout fondement un peu solide.

Après avoir considéré l'ensemble de ces textes, il nous reste à les envisager spécialement sous leur aspect magique, c'est-à-dire en tant que capables de provoquer nécessairement l'intervention des puissances redoutables chargées d'accomplir l'œuvre de haine. Pour cet examen spécial il y a lieu, nous l'avons dit, de rapprocher des deux derniers (*c* et *d*) le précédent (*b*), qui procède des mêmes principes.

Tous les trois en effet débutent par une série à peu près

identique de termes étranges, fréquents dans les *tabellae* africaines, et qui se suivent dans le même ordre. La plus complète est celle de *d* : αρθυ λαιλαμ σεμεσειλαμ αεηιουω βαχυχ βακαχυχ βακαξιχυχ μενεβαιχυχ αβρασαξ βαζαβαχυχ μενεβαιχυχ αβρασαξ. Si le mot βακαχυχ manque en *c*, le même et les deux derniers en *b*, il n'en demeure pas moins que la conception est analogue dans les trois cas. L'énumération revenait, partielle ou totale, au milieu de l'inscription *b* (l. 19-22).

Ces termes avaient un sens pour les magiciens (1) ; ils s'appliquaient à autant de « démons » d'une puissance extraordinaire. Nous en connaissons plusieurs par des inscriptions antérieurement publiées. Les voici dans l'ordre de notre texte :

Λαιλαμ ὁ θεὸς τῶν ἀνέμων καὶ πνευμάτων (2),

Σεμεσειλαμ ὁ θεὸς ὁ φωτίζων καὶ σκοτίζων τὸν κόσμον(3),

Βακαχυχ *qui es in Egipto magnus daemon* (4),

Αβρασαξ représente le nombre sacré 365 (5). Quant aux voyelles, d'après les théories gnostiques, elles figuraient les 7 planètes et leur harmonie céleste (6). On peut donc admettre que les autres expressions aussi avaient une valeur propre et s'appliquaient à des êtres supérieurs, à qui les magiciens, et par eux la croyance populaire, attribuaient le pouvoir singulier d'exécuter leurs ordres.

Ces êtres sont les mêmes dans les trois textes, nous venons de le constater, bien que l'objet de la *devotio* n'y

(1) *Def. tab.*, p. LXIII-LXIV.

(2) *Ibid.*, 242, 5-6 ; cf. p. 468 sqq.

(3) *Ibid.*, 242, 13-14 ; cf. p. 512, n^{os} 117-118 ; p. LXX, note 5.

(4) *Ibid.*, 250 a 1-2 ; cf. p. 506, 67 ; 514, 127 ; 516, 139.

(5) *Ibid.*, p. LXI, note 3 ; 231, 17.

(6) *Ibid.*, p. LXXIII.

soit pas le même : l'un (*b*) en effet s'occupe des cochers du cirque, les deux autres (*c* et *d*) se rapportent à des bains. Ils s'agit toujours des dieux puissants (κύριοι θεοί *b*, 3, 23), *domini dei* (*c* 7-8 ; *d* 8-9), d'autant plus redoutés qu'ils restent plus mystérieux (1).

Les mots qui leur enjoignent d'intervenir et leur déclarent ce que l'on attend d'eux sont encore très semblables dans les trois cas. Ce sont des verbes à l'impératif : κατάσχεται, ποιήσεται, τελεώσεται (*b* 3 et 23) ; *tenete, detinete, obligate, perobligate, nodiate* (*c* 8-9, 12-13 ; *d* 9-10, 13, 15-16). Ajoutons-y, en *b* 19, la forme adoucie ἐπικαλοῦμαι⁽²⁾, qui ne fait guère doute, bien que la fin du mot soit effacée sur le plomb. Quant au subjonctif du latin : *ne quis... possit* (*c* 10-12 ; *d* 17-19), *ne quis homo accedat* (*c* 16-17), *ne quis... eat* (*d* 11-12), il existait selon toute probabilité en *b* 8 sous la forme ἵνα μὴ δυνασθῶσιν⁽³⁾ devant μὴ ἰσχύειν, μὴ τρέχειν, etc... Autant de tournures tout à fait conformes à l'usage ordinaire des *defixiones*.

Il en est de même des accumulations et redoublements de mots, le plus souvent des verbes, soit pour montrer la volonté énergique du magicien, κατάσχεται, ποιήσεται, τελεώσεται (*b* 3, 23) ; *tenete, detinete* (*c* 8-9, *d* 9-10) ; *obligate, perobligate* (*c* 12-13, *d* 15-16) ; *ab hac die... ab hac die* (*d* 14-15, 19), soit pour bien préciser le mal

(1) Ce sont les mêmes, je pense, que οἱ μεγάλοι θεοί invoqués à Chypre ; *Def. tab.*, p. 462. Les κύριοι θεοί reparaissent dans une *tabella* de Rome, publiée par Wünsch dans *Archiv für Religionswissenschaft*, XII, 1909, p. 38. Ces mots viennent à la suite de sept noms de démons, identiques aux sept premiers qui figurent en tête de *b* et de *c*.

(2) Elle s'est déjà rencontrée sur des *tabellae* africaines ; *Def. tab.*, 252, 25 ; 253, 35.

(3) Cf. *Def. tab.*, p. 478.

qu'on destine à l'ennemi visé et ne lui laisser aucun moyen d'échapper à son sort : μή ισχύειν, μή τρέχειν, μή πηδῆσαι, μή πιάσαι, μή τὰς καμπτήρας περικυκλεῦσαι, μήτε νεικῆσαι (*b* 9-11), τὴν σήμερον ἡμέραν (*b* 9, 18) ; *ne quis illoc accedere possit, ne quis homo illoc accedat* (*c* 10-12, 16-17) ; *ne quis illoc eat lavare, ne quis illoc ire possit* (*d* 11-13, 17-19).

Si par ces diverses particularités de rédaction nos trois textes rentrent donc bien dans la ligne ordinaire des inscriptions magiques, surtout africaines, ils s'y rattachent encore étroitement par leur disposition matérielle. J'ai tenu à les transcrire tout d'abord tels qu'ils s'offrent aux yeux du lecteur, pour qu'on vît bien du premier coup d'œil l'intention de celui qui les écrivit. Le plus grand (*b*), rédigé entièrement en grec, se développe en lignes de moins en moins longues, qui suivent les quatre côtés de la plaque de plomb pour se terminer vers le centre ; dans les deux autres, les expressions magiques se déroulent de la même manière, en enveloppant le texte latin, qui se poursuit alors normalement en lignes simplement superposées. C'est la représentation graphique de l'*obligatio* : le *defixus* est ainsi en quelque sorte lié, immobilisé, incapable d'échapper au malheur qui l'attend.

Il y a lieu de noter d'autre part qu'en *c* les lignes latines se succèdent de gauche à droite, en *d* de droite à gauche, tandis que les lignes extérieures sont dans ce second cas un peu plus nombreuses. Faut-il voir une intention dans cette opposition des textes ? Je n'oserais l'affirmer, encore que, dans cette catégorie de documents, rien ne demeure d'habitude livré au hasard, et qu'on soit fondé à soupçonner partout, dans les détails de la disposition matérielle, comme dans

les expressions, la langue ou l'écriture employées, la volonté de produire tel effet bien déterminé.

J'ai déjà relevé l'usage exclusif du grec en *b*. En *c* et en *d* il cède la place au latin ; pourtant les termes magiques y sont écrits en caractères grecs. De sorte que, dans une certaine mesure, les deux textes qui visent les *Falernae* bénéficient de l'énergie spéciale qu'on attribuait à la langue grecque, sans doute parce qu'on la comprenait moins.

Mais ce qui est significatif, c'est le dépôt de ces lamelles de plomb dans la source qui les a précieusement conservées pendant des siècles et qui vient de nous les rendre. D'ordinaire c'est aux tombes qu'étaient confiées les formules d'envoûtement, dont on espérait qu'ainsi elles parviendraient d'une façon certaine jusqu'aux divinités infernales, et de préférence aux tombes des défunts disparus prématurément ou de mort violente⁽¹⁾. A défaut des sépultures ordinaires, elles étaient parfois placées près des cadavres non inhumés ou incinérés, par exemple dans le local attenant à l'amphithéâtre de Carthage, où étaient traînés les corps des gladiateurs tués dans les combats de l'arène. Un bien petit nombre seulement ont été trouvées en d'autres endroits, dans un temple, dans un puits, dans une source⁽²⁾. Ce dernier groupe comprend les *defixiones* de l'île de Chypre, de Bath en Angleterre, de Rom (Deux-Sèvres) et d'Amélie-les-Bains en France, d'Arezzo en Italie. Peut-être pensait-on, suivant l'intéressante conjecture de Wünsch⁽³⁾, qu'elles parviendraient ainsi jusqu'à la mer et atteindraient les mânes des naufragés, car rien ne permet

(1) *Ibid.*, p. cx-cxv.

(2) *Ibid.*, p. cxvi-cxvii.

(3) *Defixionum tabellae atticae*, praef. p. iv. col. 2.

de supposer qu'on reconnaissait une vertu spéciale à la source d'où on les a extraites. Cette hypothèse, qui suffirait pour expliquer la présence de la *defixio* dirigée contre les cochers du cirque, ne pourrait-elle pas être complétée et renforcée par une autre considération, en ce qui concerne les deux autres ? Il semblerait logique de se demander si l'adversaire du « Bain des Falernes » n'avait pas l'espoir de lui nuire plus sûrement en introduisant les *tabellae* qui le visaient dans la source même par où il devait être alimenté.

